

**ARRÊTÉ DE COMPOSITION
COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE
ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
DE L'YONNE**

**L'inspecteur d'académie, directeur académique des
services de l'éducation nationale de l'Yonne**

VU le décret n°82-453 du 28 mai 1982 relatif à la composition des comités d'hygiène et de sécurité ;
VU l'arrêté rectoral du 25 octobre 2011 fixant la répartition des sièges entre les différentes organisations syndicales représentatives ;
VU les propositions présentées par ces organisations syndicales ;

ARRÊTÉ

Article unique : la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail départemental est fixée comme suit :

• **Représentants de l'administration**

- M. Vincent AUBER, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Yonne, président
- M. Christian PINARD, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne
- M. Franck BAUDOT, conseiller de prévention auprès de l'IA-DASEN de l'Yonne
- Mme Magali CAPRON, inspectrice santé et sécurité au travail

• **Représentants du personnel :**

Titulaires

Au titre de la FSU :

Mme Agnès COCHARD
M. Johann GOUT
M. Arnaud PRISOT
Mme Claire THOMAS-ANDRÉ

Au titre de le SNUDI FO 89

M. Xavier MOREAU
M. Jérôme THIRIET

Au titre de l'UNSA Education

Mme Solange SILVAN

**ARRÊTÉ DE COMPOSITION
COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE
ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
DE L'YONNE**

Suppléants :

Au titre de la FSU :

M. Jean-Marc CULLMAN
Mme Anne GEBICA
Mme Élise HOCQUET
Mme Mathilde PEDROT

Au titre de le SNUDI FO 89

Mme Audrey DUFOUR
Mme Anne BOLIS

Au titre de l'UNSA Education

Mme Clémence HAZART

Auxerre, le 1^{er} septembre 2022

Vincent AUBER